

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 133

présenté par

M. Tian, M. Hetzel, Mme Boyer, M. Aboud et Mme Besse

ARTICLE 49

À la seconde phrase de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« un bilan »

les mots :

« le détail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ensemble des acteurs du système de santé, et au-delà l'ensemble de la société, est concerné par la diffusion de l'innovation pharmaceutique et l'accès des patients aux nouvelles molécules qui impactent des pathologies majeures telles le cancer.

Par souci de transparence et de pédagogie, il est nécessaire de préciser que le rapport annuel de la CNAMTS dressera, non pas un « bilan » des dotations allouées (qui, par sa globalité, enlèverait au rapport son caractère informatif), mais le détail des dotations allouées.